

Baccalauréat Spécialité

Education Physique,

Pratiques et Culture Sportives (EPPCS)

La spécialité EPPCS en bref

Cet enseignement de spécialité prolonge et enrichit l'enseignement obligatoire d'EPS par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive. En articulant des contributions pratiques (2h/semaine en 1^{ère} et 4h en terminale) et théoriques (2h/semaine), il offre à chaque élève une formation lui permettant d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur (métiers de l'enseignement, des loisirs, du management, de la santé et du sport, etc...).

Objectifs et Thématiques

3 objectifs sont attendus :

- * pratiquer à son plus haut niveau de capacité
- * analyser de manière pertinente
- * communiquer avec efficacité

3 thématiques :

- * métiers du sport et du corps humain
- * pratique physique et santé
- * technologie des APSA.

En classe de Première, l'organisation par les élèves d'un événement en lien avec la pratique sportive servira de projet. En classe de Terminale, la prise en charge d'une intervention pédagogique par élève est prévue

Les compétences

- * Le développement de compétences dans plusieurs APSA
- * Le développement d'un regard critique, les élèves apprennent à porter un regard lucide sur leur propre pratique et sur celle des autres ainsi que sur la culture sportive.
- * Le développement de compétences transversales : Les expériences vécues lors de la pratique des APSA et de la réalisation de projets collectifs favorisent le développement de compétences sociales et psychologiques (confiance en soi, gestion des émotions, esprit d'initiative, engagement dans différents rôles).

L'évaluation

L'enseignement de spécialité EPPCS est évalué en associant théorie et pratique sous des formes variées : les niveaux de pratique, des exposés oraux, des comptes rendus de recherche sur des lectures imposées, des épreuves écrites sur table.

- Une épreuve écrite de 3h30 (une dissertation sur un sujet en lien avec les enjeux de la pratique sportive et la réponse à une question à partir de documents).
- Une épreuve orale de 30 mn (une performance dans une activité sportive choisie par l'élève et le commentaire d'un enregistrement audiovisuel d'une de ses prestations physiques).



SPORT
UNION EUROPEENNE

Lycée
PORTE
OcéANE
Le Havre